

d'octobre ; la croix fut plantée au concours de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Québec, avec les cérémonies ordinaires, au bruit du canon et de la mousqueterie, rien n'y ayant manqué pour rendre cette action des plus solennelles » (1).

Le 10 novembre 1670, Mgr de Laval adressa une très belle lettre dans laquelle il reconnaissait bien volontiers les droits des Récollets et le désir de la colonie de voir revenir les anciens missionnaires.

« ...Quoique le ministère évangélique qu'avec la grâce divine les religieux de votre province ont rempli dans cette nouvelle partie du monde [fût]... un titre plus que suffisant à la fondation que vous y faites présentement ; cependant le parfum d'édification et le pieux souvenir qu'ont laissé ces hommes apostoliques, et aussi le désir ardent de les revoir, exprimé par les populations canadiennes, nous poussent à donner un témoignage public de l'allégresse et de la consolation de tous et de chacun au retour de ceux que les Anglais, alors ennemis jurés des Français, ont chassés du (Canada) il y a plus de quarante ans... » (2)

Rien n'est exagéré et tout paraît sincère dans cette lettre que nous regrettons de ne pouvoir citer en entier. Pourtant on aurait lieu d'être surpris de voir le premier évêque de Québec exprimer de tels sentiments si on devait ajouter foi aux dires, heureusement pas toujours justes de son premier historien, Latour (3). Il faut croire aussi que le Père Allart et ses compagnons durent inspirer pleine et entière confiance et que Mgr de Laval vit avec raison dans ces nouveaux arrivés, des hommes de Dieu, des auxiliaires précieux, et pas autre chose.

Cette lettre de Mgr de Laval mit le dernier sceau au rétablissement des Récollets. La mission du Père Germain Allart était terminée ; il ne restait plus qu'à donner un guide, un chef au petit bataillon séraphique. Le Père Allart nomma à cette fin le Père Gabriel de la Ribourde Commissaire Provincial pour le Canada et supérieur du couvent de Québec, après quoi il s'embarqua pour la France.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

(1) Id. *ibid.*

(2) Archives de Versailles, fonds Récollets.

(3) *Mémoire sur la Vie de Monseigneur de Laval*, p. 199.